

LES MINUTES DU PATRIMOINE. 2^e partie. La Seigneurie de Monnoir.

La mémoire, étant ce qu'elle est, a tendance à oublier des choses ; qui se souvient ou sait que la municipalité de Sainte-Brigide a fait partie de la Seigneurie de Monnoir avant l'abolition de celle-ci en 1854, sous le gouvernement de l'Union ? Ce fut le 25 mars 1708 que le roi Louis le quatorzième a concédé cette seigneurie à Claude de Ramezay, en considération de son dévouement pour la cause publique. Claude de Ramezay était lieutenant de la compagnie de Troyes, capitaine, gouverneur de Trois-Rivières, commandant des milices canadiennes, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de Montréal. Il a donné à son domaine le nom de seigneurie de Monnoir. Il semble admis que Claude de Ramezay a donné ce nom à sa seigneurie en souvenir d'une autre seigneurie qu'il possédait en France.

En date du 7 novembre 1955, dans les procès-verbaux de la municipalité, on peut y lire ceci : « *Il est proposé par Joseph-Émile Bonvouloir secondé (sic) par Gérard Goineau et résolu à l'unanimité que par ce conseil : considérant que le nom officiel de cette municipalité est Sainte-Brigide-de-Monnoir, comté d'Iberville ; considérant que depuis à peu près cent ans que la Corporation de la municipalité de Ste-Brigide est nommée Ste-Brigide-d'Iberville ; considérant que, pour les raisons ci-dessus énumérées, il serait avantageux que le nom actuel soit changé en la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, en conséquence, il est résolu que, sous l'autorité de l'article 48 du Code municipal, le lieutenant-gouverneur en conseil soit prié de changer le nom de Sainte-Brigide-de-Monnoir en celui de la Municipalité (sic) de Sainte-Brigide-d'Iberville.* Cette résolution est adoptée en 1955 sous le règne du maire Joseph-Émile Bonvouloir.

Le ministère des Affaires municipales du Québec a accepté de modifier le nom de Sainte-Brigide-de-Monnoir en celui de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Cette nouvelle nomination identifie la municipalité à sa circonscription provinciale ; l'ancien nom, cependant, lui rappelait son ancienne appartenance à la seigneurie de Monnoir.

À l'assemblée du conseil municipal du 3 février 1986, le procès-verbal réserve une surprise au lecteur. En effet, il est « *proposé par Mme Miszscak appuyée par Jean-Paul Lasnier et résolu de demander au Comité provincial de toponymie la permission de revenir à l'ancien nom de Ste-Brigide-de-Monnoir plutôt que de Ste-Brigide-d'Iberville.* » Et les minutes du conseil nous étonnent de par la réponse donnée par les fonctionnaires de Québec comme en font foi les lignes suivantes, en date du 4 août 1986. « *La Commission de toponymie nous avise qu'elle est favorable à ce que la municipalité de Ste-Brigide d'Iberville retourne à son ancienne appellation de Ste-Brigide-de-Monnoir.* » Pourquoi le conseil n'a-t-il pas donné suite à cette autorisation ? Mystère ! Faut-il s'en réjouir ? Faut-il s'en désoler ?

Il serait fort intéressant de connaître les motifs qui ont amené les membres du conseil à formuler une telle résolution. Voulaient-ils, ces conseillers, retourner aux sources puisque, effectivement, la municipalité s'était déjà nommée Sainte-Brigide-de-Monnoir, ayant déjà fait partie de la seigneurie de ce nom, avant l'abolition de cette dernière en 1854 ?

Luc Lewis. Sources : Georges-Henri Cournoyer. La seigneurie de Monnoir et ses seigneurs. Et les procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Brigide. Décembre 2021.